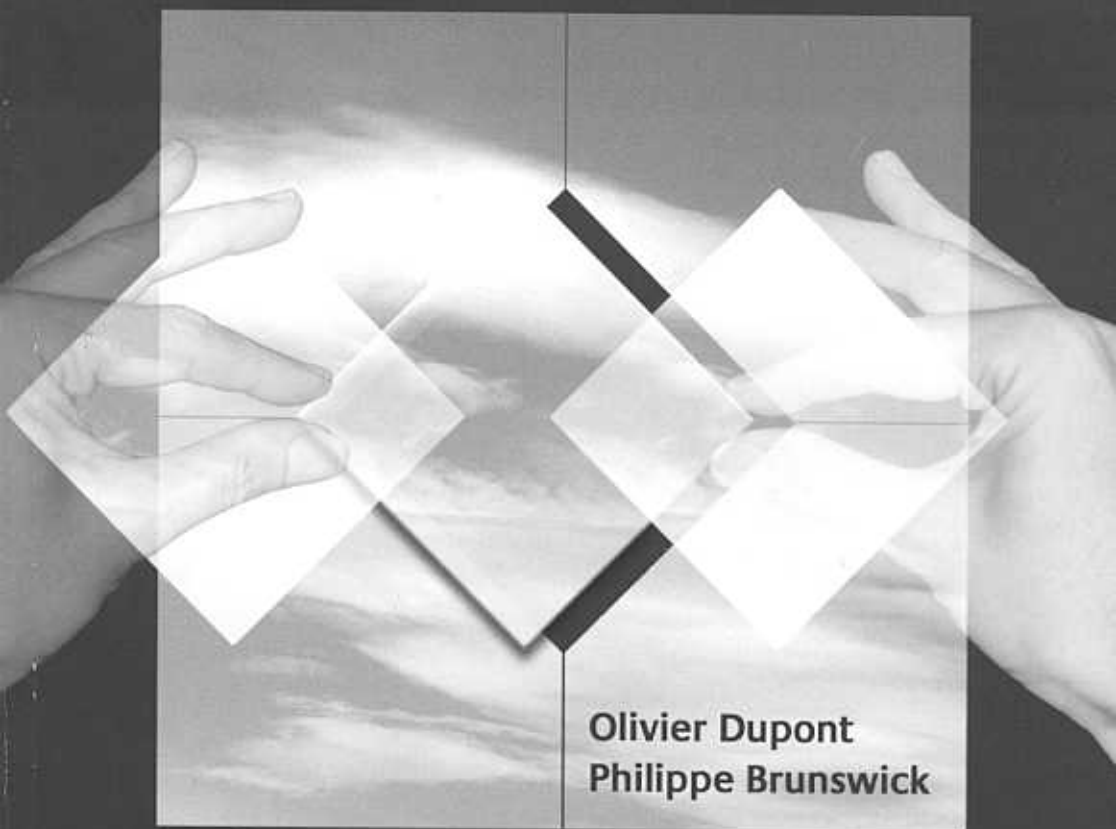


& Ajustement de prix capital - investissement



**Olivier Dupont
Philippe Brunswick**

Ajustement de prix & capital-investissement

Comme le domaine des fusions-acquisitions, le capital-investissement connaît actuellement une évolution caractérisée par la complexification et la sophistication des opérations. Celles-ci, de plus en plus, incorporent des mécanismes d'ajustement de prix dont le but principal est d'ajuster les positions en capital des capital-investisseurs et des autres actionnaires en fonction des performances à venir de l'entreprise ou plus généralement d'événements postérieurs à l'entrée de l'investisseur.

Quelles sont les pratiques de la profession du capital-investissement en la matière ? Quelles sont les techniques juridiques et fiscales disponibles ? Quelles sont les limites à respecter ?

Tel est l'objet de cet ouvrage, rédigé en commun par Olivier DUPONT, professionnel du capital-investissement, et Philippe BRUNSWICK, avocat d'affaires spécialisé dans ce domaine.



Les Auteurs

● Philippe BRUNSWICK

Né en 1954

HEC, DESS de Droit fiscal

Après un début de carrière dans l'administration judiciaire, puis en tant que collaborateur puis associé d'un cabinet international de droit des affaires, il décide, en 1987, de créer son cabinet. Composé de trois associés et de douze professionnels, ce cabinet est spécialisé dans le droit des affaires, et notamment dans les opérations de capital-investissement. Philippe Brunswick se consacre par ailleurs régulièrement à des travaux d'enseignement et à des publications d'articles ou d'ouvrages du droit des sociétés.

● Olivier DUPONT

Né en 1951

Ingénieur des Ponts et Chaussées, DES Sciences économiques

Après une carrière d'ingénieur export à la SOFRETU et dans le groupe SCHNEIDER, il s'oriente vers le capital-risque en 1987; Il a été successivement Directeur des affaires industrielles de la SNVB (Groupe CIC), directeur général de BTP Capital, directeur de l'ingénierie financière et des investissements du Crédit du Nord, directeur du Private Equity à la Société Générale. Il est aujourd'hui directeur général de FPCR gestion qui gère le Fonds Public, le Fonds de Promotion pour le capital-risque et le Fonds de co-investissement pour les jeunes entreprises dont les promoteurs sont les Caisses de Dépôts, l'État et la BEI.